



## SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ 2009-2010

**CHÈRES CONCITOYENNES,  
CHERS CONCITOYENS,**

**Le présent rapport  
comporte les sections  
suivantes :**

Sommaire des états financier au 31 dé- cembre 2009.....	2
Notes relatives aux surplus .....	3
Rémunérations des élus.....	3
Situation financière 2010 .....	3
Réalisations 2010 .....	3
Diverses informations.	3
Dépenses de plus de 25 000\$ .....	4
Programme triennal d'immobilisations .....	4

Conformément aux directives du code municipal, il me fait plaisir de vous présenter le rapport financier de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins. Je profite de cette publication pour vous fournir diverses informations complémentaires qui vous donneront une idée plus précise de ce qui anime votre conseil municipal.

En mars 2010, le conseil municipal a tenu un important colloque d'orientation qui a permis de dégager un certain nombre de priorités pour les quatre prochaines années. Le plan d'orientation qui en découle est disponible sur le nouveau site internet de la municipalité (<http://www.notredamedespins.qc.ca>).

La sécurité sur le territoire et le développement résidentiel figurent parmi les priorités. À cet égard, le conseil a planifié la construction annuelle de trottoirs et la révision de la limite de vitesse dans quelques secteurs. Les démarches pour le dézouage de deux terres au sud de la 35e Rue permettront l'élargissement prochain du territoire urbain.

Votre conseil municipal veut tout mettre en œuvre pour permettre à la municipalité de Notre-Dame-des-Pins de réaliser son plein potentiel de développement.

Quelques dossiers amorcés en 2010 verront sans doute leur dénouement au cours de la prochaine année. Mentionnons entre autres la politique familiale pour laquelle nous attendons la signature de la ministre.

Des projets de 2010 auront un impact majeur sur l'avenir de notre municipalité. La réalisation de la phase 2 du Manoir de la Roselière est une très bonne nouvelle. L'ouverture d'un nouveau quartier résidentiel à l'est de la 28e Rue par Constructions Ernest Veilleux Inc. va rendre accessibles une vingtaine de terrains que nous espérons voir construits bientôt.

En terminant, je remercie les membres du conseil et le personnel de la municipalité pour leur dévouement et leur souci constant de faire de Notre-Dame-des-Pins un milieu accueillant et prospère.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs, mes plus cordiales salutations.

Pierre Bégin, Maire

### Rapport du vérificateur

Après analyse, la firme Blanchette, Vachon & Associés, CA, s.e.n.c.r.l., a indiqué que les états financiers consolidés donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009, ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

À leur avis, le taux global de taxation réel de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 est établi, à tous les égards importants, conformément aux dispositions législatives.

Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel : 71 356 250\$  
Taux global de taxation réel 2009 : 1,1123 / 100\$

## Ce tableau affiche les états financiers 2009 en relation avec le budget

<b>ÉTATS FINANCIERS DE 2009 EN COMPARAISON AVEC LE BUDGET 2009</b>			
<b>POSTES BUDGÉTAIRES</b>			
<b>REVENUS</b>	<b>CONSOLIDÉ *</b>	<b>RÉEL</b>	<b>BUDGET</b>
Taxes municipales	793 686	793 686	788 355
Paiements tenant lieu de taxes	12 163	12 163	11 760
Transferts	86 071	86 047	52 982
Services rendus	26 436	15 492	12 800
Imposition des droits	18 155	18 155	15 000
Amendes et pénalités	7 560	7 560	12 000
Intérêts	4 821	3 607	4 105
Autres revenus	715		
Subvention taxe d'accise	311 725	311 725	340 584
Appropriation de surplus	29 282	30 000	30 000
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 290 614</b>	<b>1 278 435</b>	<b>1 267 586</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration générale	213 454	207 784	211 383
Sécurité publique	120 620	120 620	117 491
Transport	188 792	188 792	147 329
Hygiène du milieu	365 175	358 469	214 103
Santé et bien-être	30 675	30 675	31 000
Aménagement, urbanisme et développement	22 810	22 810	23 445
Loisirs et culture	44 310	44 310	38 869
Frais de financement	56 818	52 382	52 350
Remboursement de la dette à long terme	65 075	51 342	37 032
Amortissement des immobilisations	(236 690)	(217 381)	
Immobilisations	351 740	353 342	394 584
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 222 779</b>	<b>1 213 145</b>	<b>1 267 586</b>
<b>SURPLUS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE</b>	<b>67 835</b>	<b>65 290</b>	<b>-</b>

### \* État financier consolidé

Les organismes municipaux ont dû procéder à des modifications de la présentation de l'information financière afin de respecter les principes comptables généralement reconnus recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés. Ces modifications visent seulement la présentation de l'information financière au Ministère des affaires municipales (MAMROT), ce qui n'influence aucunement la taxation. L'état financier consolidé inclut notre état financier et la portion de l'état financier de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud qui se rapporte à la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

## Notes relatives au surplus

La vérification des comptes et des états financiers 2009 a été effectuée par la firme Blanchette, Vachon et Associées, CA. L'année financière 2009 s'est terminée avec un surplus de 65 290\$.

Ce surplus, en regard de ce qui avait été prévu lors de la préparation du budget, découle globalement de :

-Revenus plus élevés	39 708\$	-Dépenses moins élevées	25 582\$
(subvention pour le réseau routier = 23 000\$)		(services juridiques	= - 7 780\$)
(redevances matières résiduelles = 9 800\$)		(élections	= - 4 640\$)
(taxation pour nouvelles résidences = 6 908\$)		(achats voirie	= - 7 470\$)
		(immobilisations	= - 5 692\$)

## Rémunérations des élus 2010

	Rémunérations	Allocations de dépenses	Total 2010	Total 2009
Maire	5 698.80 \$	2 848.40 \$	8 547.20 \$	8 372.16 \$
Par conseiller(ère) (ils siègent au nombre de 6)	1 899.60 \$	949.80 \$	2 849.40 \$	2 790.72 \$

## Situation financière 2010

Le Conseil municipal a adopté pour l'année 2010 un budget de l'ordre de 943 937\$ et il sera respecté dans son ensemble.

Au cours de l'année 2010, des travaux ont été effectués et financés à même le fonds général, ce qui explique le léger déficit qui est prévu suite à différents travaux d'infrastructures visant à compléter le pavage de la 33e Rue et à débiter des travaux pour le nouveau développement résidentiel sur la 28e Rue. Ces sommes seront couvertes par les surplus accumulés de la municipalité.

## Réalisations 2010

Trottoir sur la 1 <sup>re</sup> Avenue (entre la 25 <sup>e</sup> et la 26 <sup>e</sup> Rues)	18 457\$	Réfection de la 33 <sup>e</sup> Rue	32 123\$
Nouveaux fossés rang St-Charles et rang St-Joseph	5 272\$	6 lumières de rues	3 525\$
Égoutement pluvial 26 <sup>e</sup> Rue et 31 <sup>e</sup> Rue	4 666\$	Site internet	4 018\$
Achat du nouveau garage municipal sur la 34 <sup>e</sup> Rue	4 328\$	Ordinateur portable, Déchiqueteuse	
Réparation du nouveau garage municipal	6 173\$	et photocopieur	6 903\$

## Diverses informations 2010

Le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice 2010 a été déposé au bureau municipal le 14 septembre 2010. Les valeurs imposables du rôle d'évaluation sont de 72 202 100\$, et les valeurs non imposables sont de 3 047 600\$, comparativement au rôle d'évaluation de 2009 où les valeurs imposables étaient de 71 605 200\$ et les valeurs non imposables étaient de 2 903 700\$.

La municipalité a émis en cours d'année (jusqu'au 31-10-2010), 52 permis de constructions ou de rénovations pour un montant global de 7 100 675\$ dont 6 nouvelles résidences et l'agrandissement de 50 logements du Manoir de la Roselière. Pour 2009, la municipalité avait émis 49 permis pour un montant global de 1 075 250\$.

## Dépenses de plus de 25 000,00\$

Selon les nouvelles dispositions législatives, je dépose la liste des contrats conclus comportant une dépense de plus de 25 000\$ :

Période du 2009-10-01 au 2010-09-30

Fournisseur	Référence	Montant total
AGL S.E.C. (Manoir de la Roselière)	4 <sup>e</sup> vers. subv. 2010	30 000.00 \$
Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	2 versements	76 334.00 \$
Pavages St-Laurent	26 <sup>e</sup> , 33 <sup>e</sup> rues	34 762.66 \$

De plus, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$ :

Période du 2009-10-01 au 2010-09-30

Fournisseur	Référence	Montant total
AGL S.E.C. (Manoir de la Roselière)	4 <sup>e</sup> vers. subv. 2010	30 000.00 \$
Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	2 versements	76 334.00 \$
Pavages St-Laurent	26 <sup>e</sup> , 33 <sup>e</sup> rues	34 762.66 \$
MRC Beauce Sartigan	2 vers. Quote-part et fosses	65 684.69 \$
André Quirion Excavation Inc.	5 vers. Déneigement	81 270.00 \$
Quirion Excavation Inc.	Travaux d'infrastructures	34 680.85 \$
Régie intermunicipale Beauce-Sud	4 vers. Quote-part	67 779.88 \$
Ministre du revenu du Québec	Déductions à la source	29 745.52 \$
Ville de St-Georges	Service sécurité incendie	34 247.05 \$

## Programme triennal d'immobilisations

Les projets d'immobilisations ci-dessous mentionnés pour les années 2011-2012-2013 seront mis en marche selon l'évaluation des priorités et les budgets disponibles.

- 2011**
- Allonger le pluvial sur la 1<sup>re</sup> Avenue (à partir de la 27<sup>e</sup> Rue)
  - Élaboration des plans d'ingénierie (égouts pluviaux de la 25<sup>e</sup> Rue)
  - Pluvial, aqueduc, égouts et asphaltage sur la 28<sup>e</sup> Rue
  - Trottoir sur la 30<sup>e</sup> Rue (à partir de la 28<sup>e</sup> Rue jusqu'à la 1<sup>re</sup> Avenue)
  - Aqueduc sur la 3<sup>e</sup> Avenue (raccordement avec la 34<sup>e</sup> Rue)
  - Boulevard urbain phase 1
  - Mise à jour du plan d'intervention (concernant les priorités payables par la taxe d'accise)

- 2012**
- Réfection station de pompage (1<sup>re</sup> Avenue)
  - Asphaltage de la 26<sup>e</sup> Rue (entre la 1<sup>re</sup> Avenue et la route du Président-Kennedy)
  - Trottoir 1<sup>re</sup> Avenue (du Manoir de la Roselière à la 34<sup>e</sup> Rue)

- 2013**
- Asphaltage - Rue à déterminer
  - Travaux d'aqueduc et d'égouts (1<sup>re</sup> Avenue)
  - Trottoir sur la 1<sup>re</sup> Avenue (entre la 25<sup>e</sup> Rue et la route du Président-Kennedy)

Le conseil municipal s'appliquera à administrer dans les limites des capacités de payer des contribuables, tout en tentant d'offrir le maximum de services possible.